

BAROMETRE DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS 2025

Publié le 19/06/2025

Contentieux

Sur 12 mois glissants, l'activité au fond est contrastée avec + 8 % d'affaires nouvelles et - 1 % d'affaires clôturées. Le nombre d'ordonnances de référé et injonctions de payer reste relativement stable (+ 1 %). Les ouvertures de procédures amiables sont en nette progression avec + 66 % sur 12 mois et 26 % au premier trimestre.

Traitement des difficultés des entreprises

Le nombre d'ouvertures de procédures en matière de prévention et de traitement des difficultés des entreprises est en augmentation de 19 %, les ouvertures de procédures collectives (sauvegardes, redressements ou liquidations judiciaires) de 9 %. Cette tendance se confirme au 1er trimestre avec + 23 % de procédures de prévention et + 4 % pour les procédures collectives.

Consultez le Baromètre [ICI](#)